

LA CARTE NARRATIVE, UN OUTIL POUR PENSER ENSEMBLE L'AVENIR DE LA VALLÉE DE LA SEINE

avril 2022 **Joséphine Billey, Alexia Fesquet, Agnès Jacquin, Benoît Labbouz, Alexis Pernet** ¹



Atelier avec les élus engagés dans l'Opération Grands Sites falaises d'Étretat sur l'évolution des paysages séquanais, Bénouville (76).
La carte narrative mesure 3,40 mètres de large sur 0,90 de haut.
photo Joséphine Billey

Signé PAP, n°57

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 60 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !



¹ Joséphine Billey, paysagiste dplg, cheffe de projet sur le Programme "Vallée de la Seine", École nationale supérieure de paysage. Alexia Fesquet, paysagiste urbaniste, assistante développement durable, Agence d'urbanisme Le Havre-Estuaire de la Seine. Agnès Jacquin, paysagiste dplg, chargée de mission sur le Programme "Vallée de la Seine", École nationale supérieure de paysage. Alexis Pernet, paysagiste dplg, enseignant et maître de conférences, École nationale supérieure de paysage.

Montée des eaux marines, intensité des tempêtes et inondations, sécheresses de plus en plus longues et fréquentes : les aléas liés aux changements climatiques se font déjà sentir. Ils invitent les territoires à anticiper leur adaptation et à imaginer les formes possibles de leur évolution. À la demande de l'État et des Régions Normandie et Île-de-France, un réseau paysage est animé depuis 2015 par l'École nationale supérieure de paysage (ENSP), en partenariat avec l'Agence d'urbanisme Le Havre-Estuaire de la Seine (AURH). Ce réseau a engagé un travail de sensibilisation active au paysage dans le cadre du projet de développement de la vallée de la Seine.

Cette démarche a été primée au Palmarès du paysage 2022 « pour l'aspect innovant de ses outils de conception participative et pour réaffirmer le besoin fondamental de collaboration entre prospective et action pour une pratique du paysage par la recherche ».

En 2020, les professionnels de l'aménagement ont été interrogés sur la définition d'un scénario de coopération entre les deux Régions pour s'adapter aux changements climatiques. La traduction graphique de ce scénario a été proposée sous la forme d'une carte narrative *Imaginons la vallée de la Seine de demain* qui figure en détail le devenir possible des paysages entre Paris et Cherbourg. Cet article revient sur les ambitions, la méthodologie et les choix opérés par les membres du réseau paysage pour réaliser cette carte.

Le réseau paysage de la vallée de la Seine

La vallée de la Seine constitue un espace d'intérêt national, interrégional et local dont la dimension mondiale est affirmée dans le projet « Axe Seine » depuis 2015. Reliant Paris au Havre pour en faire le port maritime de la capitale, la vallée devient un corridor logistique dont les espaces doivent être pensés dans leur cohérence. Nommé délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, le préfet François Philizot construit un schéma stratégique de développement de la vallée de la Seine à l'horizon 2030 avec les Régions Normandie et Île-de-France.

En termes de territoire, le projet intègre les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, des Yvelines, du Val d'Oise, de la Seine-Maritime, du Calvados, de l'Eure et de la Manche. En termes de thématiques de projet, il aborde le développement de la vallée de la Seine de manière intégrée, en conjuguant des approches d'aménagement de l'espace, de gestion des flux et de développement économique, touristique et culturel.

Pour mettre en place ce schéma stratégique, l'État et les deux Régions ont établi un contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine qu'ils ont signé en 2015. La dynamique engagée prévoit d'explorer des formes de projet s'appuyant et renforçant les éléments de qualité paysagère de la vallée de la Seine dans leurs dimensions monumentales autant que quotidiennes. Intitulée *Connaissances des paysages et de leur évolution*,



Extrait Carte narrative "Imaginons la vallée de la Seine de demain",
conception : J. Billey, A. Jacquin, E. Pirot, (ENSP),
conseils artistiques : S. Buttier, 2020



Extrait Carte narrative "Imaginons la vallée de la Seine de demain",
conception : J. Billey, A. Jacquin, E. Pirot, (ENSP),
conseils artistiques : S. Buttier, 2020



Extrait Carte narrative "Imaginons la vallée de la Seine de demain",
conception : J. Billey, A. Jacquin, E. Pirot, (ENSP),
conseils artistiques : S. Buttier, 2020

la fiche-action 1.3 du CPIER est alors construite afin d'identifier et caractériser les paysages de la vallée de la Seine pour orienter leur développement. C'est ainsi que, depuis 2015, l'École nationale supérieure de paysage est chargée de construire et d'animer un *cluster d'acteurs regroupés autour de la compétence paysage* avec l'appui de l'Agence d'urbanisme Le Havre–Estuaire de la Seine.

Un réseau paysage formalisé comme tel se constitue alors. Il regroupe acteurs institutionnels, élus, professionnels et étudiants normands et franciliens dans le but de favoriser la co-construction de projets valorisant le cadre de vie et l'environnement des espaces des vallées et baies de la Seine. En complément des grands projets de conception gravitant autour de la métropole parisienne comme *Dessine-moi le Grand Paris*, (Conseil Régional d'Île-de-France) ou *Réinventer la Seine* (Villes de Paris, Rouen et Le Havre), l'accent est mis sur le développement et l'accompagnement de compétences en matière de paysage sur le périmètre défini par le contrat de plan Vallée de la Seine. L'ambition est de mettre en évidence les valeurs de ce bassin de vie dont l'avenir ne doit pas être envisagé depuis les seules références patrimoniales ou technocratiques, mais en définissant quels usages contemporains développer à partir des dynamiques naturelles et culturelles locales. Au-delà des acteurs institutionnels et des professionnels, il s'agit de renforcer le partage d'expériences, la transdisciplinarité et l'innovation en y impliquant tous les acteurs concernés par le montage de projets. Ceux-ci auront pour but de révéler et de renforcer la valeur des paysages entre

la métropole parisienne et la façade maritime normande.

Cinq années d'explorations de la vallée de la Seine

Entre 2015 et 2020, l'École de paysage et l'Agence d'urbanisme ont organisé chaque année plusieurs événements qui étaient ouverts à un large panel d'acteurs normands et franciliens concernés par l'aménagement du territoire. Sur la base de démarches participatives souvent réinventées, elles ont animé ce réseau paysage en expérimentant des outils visant à sensibiliser aux réalités des paysages à partir de la diversité des approches expertes par lesquelles se prennent les bonnes décisions. Par des temps d'échanges réguliers, le réseau paysage cherche à dépasser les habitudes de travail sectorielles en proposant aux élus, techniciens, professionnels et étudiants de croiser leurs démarches dans des formules inédites favorisant la réflexion. Ateliers pédagogiques avec des étudiants de l'ENSP, voyages-ateliers professionnels, « rentrées du réseau », ateliers itinérants inter-écoles ou encore caravane des paysages, tous ces formats mis en place par l'ENSP et l'AURH avaient pour but de faire émerger une intelligence collective au service des territoires.

L'**atelier pédagogique** annuel fait travailler pendant quelques mois des étudiants paysagistes en fin de formation sur une thématique paysagère d'actualité en vallée de la Seine : industrialisation, tourisme, archéologie, itinéraires cyclables.... Par

La caravane des paysages sillonne le territoire de Cherbourg à Paris pour diffuser les outils du réseau paysage et sensibiliser les habitants à l'approche paysagère.

conception du visuel A. Jacquin, 2021



leur compétence de projeteur, les étudiants ouvrent des horizons permettant aux acteurs du territoire d'envisager des projets de paysage valorisant les potentialités des sites étudiés dans la perspective d'un développement intégré de la vallée. Le premier atelier pédagogique monté en 2015 a mis en évidence les qualités monumentales de la Seine, induisant une responsabilité illimitée dont chacun des acteurs du territoire doit faire preuve dans ses projets, et ce à toutes les échelles. Il a donné lieu à une publication, *La Seine, un monument libre*, (ENSP Versailles, 2017) inaugurant une série qui relaie régulièrement les démarches du réseau. Les ateliers suivants ont porté sur des thématiques plus locales, choisies sur la base de discussions avec les acteurs du territoire.

Le voyage-atelier est organisé chaque printemps à l'intention des professionnels et des élus normands et franciliens. Pour nourrir leur connaissance du site et de ses enjeux, la première journée propose des visites de terrain et des rencontres avec des acteurs locaux. Le deuxième jour, les participants sont réunis en atelier pour une production collective. Ils doivent se projeter et dégager des perspectives d'avenir pour le paysage rencontré.

L'atelier étudiants et inter-écoles est une itinérance menée sur le terrain pendant une dizaine de jours. Ouvert aux étudiants de master des écoles des deux régions entre Paris et Cherbourg, l'atelier

étudie un thème majeur pour le devenir de la vallée : développement du tourisme fluvial, création d'itinéraires cyclables, avenir des paysages agricoles... Pour questionner les aménagements d'aujourd'hui et de demain, une réflexion est menée avec des futurs professionnels motivés autour des grands projets du territoire.

La « rentrée du réseau paysage » est une journée automnale organisée chaque année. L'ENSP et l'AURH partagent les résultats des travaux conduits pendant l'année, présentent les derniers documents édités et annoncent le calendrier des prochains événements. Cette journée ouverte à tous permet de découvrir la démarche. Les membres du réseau s'y retrouvent pour établir de nouveaux partenariats.

La caravane des paysages sillonne les territoires entre Paris et Cherbourg depuis 2021. À la rencontre des professionnels de l'aménagement, des élus et du grand public, elle propose un temps d'échanges et de diffusion active des productions menées depuis 2015. Chaque escale est conçue et animée en partenariat avec des établissements culturels, des établissements d'enseignement supérieur, des associations, ou encore des collectivités locales, sélectionnés sur candidature. Ces escales utilisent la conférence *L'Odyssée séquanienne* et l'ouvrage *Plus grand que la Seine, acteurs en réseau, paysages en projets* (Editions Parenthèses,

Immersion paysagère sur le site d'Aquacaux, Octeville-sur-mer (76).

Un groupe de professionnels se retrouve pour un moment d'observation et de décryptage du paysage depuis la falaise du site d'Aquacaux.

photo J. Oukoloff, 2019



2021) pour présenter l'approche paysagère et sensibiliser à l'importance d'adopter des pratiques d'aménagement adaptées aux aléas des changements climatiques. La carte narrative Imaginons la vallée de la Seine de demain a été inventée à cette fin.

La nécessité d'un outil de synthèse

Les multiples ateliers prospectifs organisés par l'ENSP et l'AURH ont engagé les professionnels du réseau à envisager collectivement les futurs possibles des territoires de la Seine en plaçant le paysage au cœur de la réflexion. À l'issue de ces ateliers, un scénario de coopération entre les deux Régions a émergé, mettant en valeur la complémentarité des territoires et comment différentes pratiques d'aménagement pourraient être envisagées demain en réponse aux aléas des changements climatiques.

Pour dépasser certaines limites des supports conventionnels - cartographies, schémas, graphiques, etc - à rendre compte des mutations à l'œuvre et diffuser au mieux le scénario prospectif envisagé, une carte narrative a été imaginée pour hybrider le réalisme d'une carte géographique avec la multiplicité de points de vue et la souplesse offerte par les récits fictionnels. Cette carte, fruit d'une année de travail, est présentée en couverture de l'ouvrage collectif *Plus grand que la*

Seine. Acteurs en réseau, paysages en projets.

Des ateliers de prospective pour construire un scénario de coopération interrégionale

Prenant acte du caractère fondamentalement incertain de l'avenir, la prospective consiste à construire des représentations du futur pour les mettre en discussion avec les acteurs concernés. Fin 2019, la démarche de prospective orchestrée par l'ENSP et l'AURH visait à anticiper et échanger collectivement au sujet de l'aménagement de la vallée de la Seine et du littoral normand puisque les bouleversements du climat amèneront le renouvellement nécessaire des activités économiques, industrielles et touristiques qui fondent le rayonnement national de ce territoire. L'entrée paysagère convoquée pour cet exercice a permis de croiser les expertises des participants et de les fédérer en donnant à chacun l'occasion d'anticiper les aléas, mais aussi de repenser les manières d'aménager, de pratiquer et d'habiter les territoires séquanais. L'élaboration de la carte été nourrie par les acquis des deux voyages-ateliers évoqués plus haut. Ces ateliers conviaient une diversité de professionnels et d'étudiants engagés dans l'aménagement du territoire (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement, Parcs naturels régionaux, grandes entreprises,

*Atelier prospectif dans les locaux du Port Center. Le Havre (76).
Groupe de travail sur les évolutions possibles des territoires de la Seine-Maritime et de l'Eure.*

photo J. Billey, 2019



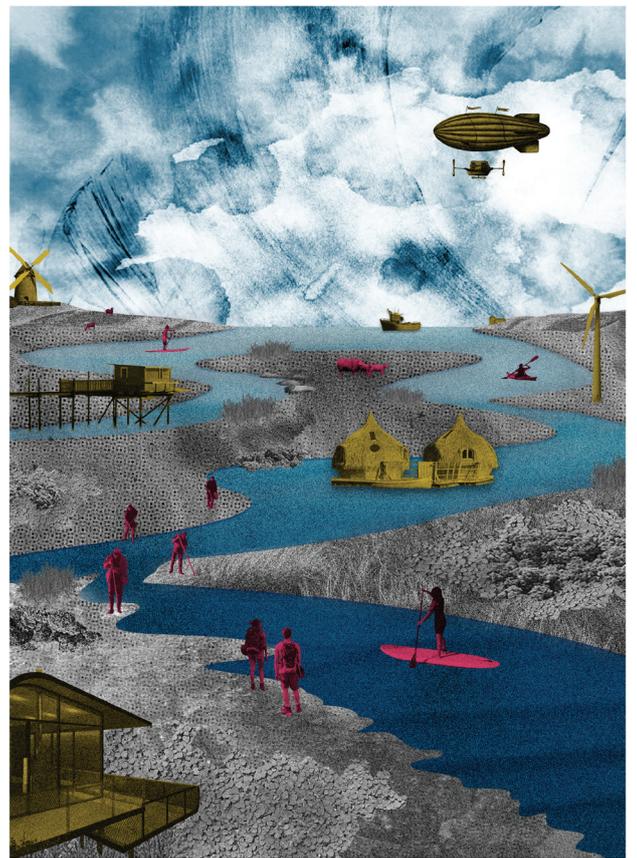
agents de collectivités locales, Conservatoires d'espaces naturels, agences d'urbanisme, artistes, architectes, paysagistes indépendants, grandes écoles...). Le premier voyage-atelier *Imaginons la vallée de la Seine de demain* a rassemblé une quarantaine de participants au Havre. Il a permis d'identifier huit thématiques - tourisme, industrie, habitat, continuités écologiques, agriculture et alimentation, énergie, transport, déplacement des terres et des matériaux inertes - pour lesquelles la solidarité et l'interdépendance entre la Normandie et l'Île-de-France constituent un enjeu majeur.

En valorisant les liens et les interdépendances entre les deux Régions, le scénario prospectif propose de substituer aux compétitions territoriales des logiques de réciprocités et de complémentarités. Par la suite, la consultation d'experts, sélectionnés pour leurs connaissances sur une ou plusieurs des huit thématiques, a alimenté le travail de synthèse et d'approfondissement.

Le second voyage-atelier, *Dessignons la vallée de la Seine de demain*, a précisé l'hypothèse de coopération retenue pour chaque thématique. Il a donné lieu à l'identification d'objectifs d'adaptation, de méthodes d'aménagement, et initié la traduction graphique du scénario.

La construction de la carte narrative

Les cartes IGN, cartes topographiques et plans d'aménagements sont autant d'outils quotidiennement mobilisés par les paysagistes pour serepérer et transmettre leurs idées. Les cartographies classiques permettent de « représenter l'espace selon des mesures mathématiques rigoureuses »² de manière simple et compréhensible. Elles n'ont pas pour but de rendre compte des dynamiques de transformation des territoires. Les crises environnementales bouleversant les imaginaires collectifs par leur caractère exceptionnel, leur ampleur et leur rapidité, il fallait donc tenter de dépasser les limites des supports conventionnels à rendre compte des mutations prévisibles. Pour diffuser au mieux le scénario prospectif élaboré par le groupe, l'ENSP et l'AURH ont donc décidé d'élaborer une représentation graphique dont le réalisme est celui d'une carte géographique, mais qui figure également la diversité de points de vue et de possibles de l'anticipation. Les défis climatiques ont encouragé le réseau paysage à inventer cette forme inédite de carte pour intégrer des éléments narratifs tirés du scénario et faciliter sa mise en discussion avec les acteurs concernés.



LA COTENT'ÎLE

La Cotent'île, illustration réalisée par Aurélie Augé et Romaric Meline Oudard dans le cadre de l'exercice « Racontez-nous le territoire en 2040 » sur la thématique du tourisme dans la Manche. Voyage-atelier virtuel dessinons la vallée de la Seine de demain, 2019.



Repérage sur le terrain pour la création de la carte narrative, Flamanville (50). photo Joséphine Billey, 2020

² Nicolas Houzelot, directeur des Archives nationales *Quand les artistes dessinaient les cartes*, Le Passage Paris-New-York Éditions et Archives nationales, 2019.

Construite grâce aux travaux menés au long de l'année 2019-2020, la carte narrative incarne le scénario de coopération des deux Régions pour s'adapter aux changements climatiques sur la base de vingt focus paysagers. Chacun de ces focus conjugue différentes thématiques (agriculture et habitat, énergie et continuités écologiques, industrie et tourisme, etc.) encourageant une diversité d'usages des sols et une multifonctionnalité des lieux. Afin d'opérer le basculement de l'écriture à la traduction graphique, de nombreux allers-retours sur le terrain ont été réalisés. Ces temps de repérage et de collecte ont nourri l'analyse de l'existant (la végétation, les structures urbaines, le socle géographique, les couleurs, les ambiances, etc.) et inspiré la définition des angles de vues pour chaque focus.

En s'affranchissant d'un regard en surplomb, en multipliant les perspectives, les profondeurs et les échelles figurées, le parti pris a été de dépasser les codes normatifs des cartographies conventionnelles. Sous-sols, systèmes racinaires, liens matériels comme les réseaux de transports et immatériels comme les réseaux d'acteurs ont

toute leur place dans la carte narrative. Elle mêle visible et invisible, permanences et mouvements du territoire. Le langage graphique a été choisi pour faciliter l'appropriation de l'outil par un large public de néophytes comme d'experts du paysage et de l'aménagement. Les aplats colorés bâtissent le contexte géographique de chaque scène en figurant les grands marqueurs de la vallée de la Seine : les coteaux, les pinacles de craie, les méandres, les îles... Les personnages en aplats représentent les acteurs qui habitent les lieux ou s'y déplacent. En contrepoint, les dessins filaires construisent la narration et mettent en avant la diversité des usages, pratiques et métiers qui rendent ce futur possible.

Le dessin met en avant la façon dont les pratiques d'aménagement et de gestion peuvent préparer l'adaptation ou bien la dégradation des milieux en fonction des conditions climatiques. Le grand format horizontal du document propose une lecture dynamique du scénario et favorise l'immersion dans les paysages séquanais. En parcourant l'image, le spectateur est invité à adopter tour à tour la perspective d'un batelier, d'un saumon,

Tableau de synthèse des deux voyages-ateliers sur la thématique de l'énergie, ENSP & AURH, 2020.

5 PARTICIPANTS // THÉMATIQUE ÉNERGIE(S)	MANCHE-CALVADOS	SEINE-MARITIMES / EURE	YVELINES / VAL D'OISE	HAUTS-DE-SEINE / SEINE-SAINT-DENIS-PARIS
SYNTHÈSE 3/4 problématiques à l'échelle de la Vallée de la Seine - une surconsommation d'énergies - des énergies renouvelables peu valorisées	1) incertitudes sur l'avenir des lieux de production d'énergie (vieillesse des infrastructures de production d'énergies nucléaires, installation de nouvelles centrales...) 2) l'acceptation sociale et citoyenne des énergies renouvelables 3) des énergies renouvelables peu valorisées 4) surconsommation d'énergies	1) incertitude sur l'avenir des lieux de production d'énergie (vieillesse des infrastructures de production d'énergies nucléaires, installation de nouvelles centrales) 2) acceptation sociale et citoyenne des énergies renouvelables 3) des énergies renouvelables peu valorisées 4) surconsommation d'énergies	1) surconsommation d'énergies 2) mauvaise performance énergétique des bâtiments 3) valorisation de nouveaux usages consommateurs d'énergies 4) un enjeu énergétique parfois minimisé car les infrastructures énergétiques sont peu visibles	1) valorisation de nouveaux usages consommateurs d'énergies 2) surconsommation d'énergies 3) mauvaise performance énergétique des bâtiments
	SYNTHÈSE 3 objectifs la Vallée de la Seine, un espace laboratoire pour les énergies de demain. La coopération des territoires permettra de conserver l'équilibre entre la consommation et la production d'énergies renouvelables dont la production et la consommation seront relocalisées.	- FAVORISER LA RECONVERSION DE SITES INDUSTRIELS LIÉS À D'ANTIENS MODES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE VERS DES SITES ACCUEILLANT DES USAGES EN LIEN AVEC LES BESOINS ACTUELS (RELOCALISATION DE ZONE D'ACTIVITÉS, INDUSTRIELLES OU DE LOGEMENTS) EN PRENANT EN COMPTE LA GESTION À LONG TERME DES DÉCHETS PRÉSENTS - ENCOURAGER DES PROJETS PARTAGÉS ET COOPÉRATIFS AUTOUR DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DONT LES BÉNÉFICIAIRES SONT RETOURNÉS AUX HABITANTS ET AUX ACTEURS LOCAUX - DÉCIPHER LES SOURCES D'ÉNERGIES POSSIBLES AFIN D'ADAPTER LES TECHNIQUES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AUX RESSOURCES LOCALES DU TERRITOIRE - RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES PAR LA RELOCALISATION DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION AU PLUS PROCHE DES CONSOMMATEURS, EN RÉDUISANT LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET EN ENCOURAGEANT LA BONNE ISOLATION THERMIQUE DES LOGEMENTS ET DES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET DE ZONES D'ACTIVITÉS	- FAVORISER LA RECONVERSION DE SITES INDUSTRIELS LIÉS À D'ANTIENS MODES DE PRODUCTION D'ÉNERGIE VERS DES SITES ACCUEILLANT DES USAGES EN LIEN AVEC LES BESOINS ACTUELS (RELOCALISATION DE ZONE D'ACTIVITÉS, INDUSTRIELLES OU DE LOGEMENTS) - ENCOURAGER DES PROJETS PARTAGÉS ET COOPÉRATIFS AUTOUR DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DONT LES BÉNÉFICIAIRES SONT RETOURNÉS AUX HABITANTS ET AUX ACTEURS LOCAUX - DÉCIPHER LES SOURCES D'ÉNERGIES POSSIBLES AFIN D'ADAPTER LES TECHNIQUES DE PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES AUX RESSOURCES LOCALES DU TERRITOIRE - RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES PAR LA RELOCALISATION DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION AU PLUS PROCHE DES CONSOMMATEURS, EN RÉDUISANT LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET EN ENCOURAGEANT LA BONNE ISOLATION THERMIQUE DES LOGEMENTS ET DES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET DE ZONES D'ACTIVITÉS	- RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES EN RÉDUISANT LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL, EN FAVORISANT DES MODES DOUX DE DÉPLACEMENT, EN ENCOURAGEANT LES SECTEURS CONSOMMATEURS À CONSOMMER DIFFÉRENCIÉMENT (COGÉNÉRATION, ÉNERGIES RENOUVELABLES, ETC.) ET EN VALORISANT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES - FAVORISER LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS ET ISOLER LES BÂTIMENTS INDUSTRIELS ET TERTIAIRES EXISTANTS, L'HABITAT COLLECTIF, LES ÉCOLES, LES SALLES DE SPORT ET LES CENTRES CULTURELS EN PRIORITÉ, LES CONFORTANT DANS LEURS RÔLES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX. - ENCOURAGER UNE SOBRIÉTÉ HEUREUSE EN ORIENTANT L'USAGE DU NUMÉRIQUE POUR DES BESOINS PROFESSIONNELS ET EN VALORISANT DES LOISIRS MOINS CONSOMMATEURS D'ÉNERGIES - RELOCALISER LES INSTALLATIONS DE PRODUCTION AU PLUS PROCHE DES CONSOMMATEURS POUR COMPRENDRE LE LIEN ENTRE PRODUCTION ET CONSOMMATION ET RÉDUIRE LES DISTANCES DE TRANSPORTS D'ÉNERGIES
SYNTHÈSE ORIENTÉE ce qui apparaîtra	- projets partagés d'énergies renouvelables soutenus par les collectivités (éolienne en mer, éoliennes terrestres et en mer) - une centrale solaire réinvestissant une friche commerciale - une production nouvelle d'énergie à partir d'un processus à ce jour en cours de développement - des énergies renouvelables marines - les postes électriques des parcs éoliens en mer qui permettent de récupérer l'électricité produite pour l'injection dans les câbles - le poste électrique de Tourbes (câble soumarin reliant France et Angleterre) - sur les plateaux et plaines agricoles : des champs de paille, lin et chanvre pour l'isolation des bâtiments - méthaneurs agricoles à l'échelle de 3 à 6 exploitations (et épandage de digestat dans les champs) - méthaneurs industriels et pour les eaux usées en lisière des grosses villes	- agriculture de conservation des sols sur les plateaux : production de miscanthus - projets partagés d'énergies renouvelables soutenus par les collectivités (éolienne en mer, éoliennes terrestres et en mer, bois bocage, photovoltaïque ?) - sur les plateaux et plaines agricoles : des champs de paille, lin et chanvre pour l'isolation des bâtiments - méthaneurs agricoles à l'échelle de 3 à 6 exploitations (et épandage de digestat dans les champs) - méthaneurs industriels et pour les eaux usées en lisière des grosses villes - usines réhabilitées (usages industriels, habitat, tourisme) - filière de recyclage de déchet industriels - cogénération d'énergies entre différentes usines sur les sites industriels (cogénération de biomasse/data center)	- la rénovation de logements anciens (isolation thermique) - des bâtiments à énergie positive - des méthaneurs industriels et pour les eaux usées - projets partagés d'énergies renouvelables soutenus par les collectivités (éoliennes terrestres, géothermie, bois bocage, photovoltaïque ?) - installation de panneaux photovoltaïques sur les toits en zone urbaine et pavillonnaire, microcentrales dans les quartiers pavillonnaires et sur les surfaces imperméables des zones d'activités et commerciales. - valorisation des modes de déplacement doux et des transports en commun des pôles urbains jusqu'à la campagne - les gestes d'économie de l'énergie au quotidien (éteindre les lumières, éteindre les objets en veille, etc.) - des DATA Center qui fournissent de la chaleur aux équipements de la collectivité - bornes électriques à qui sur les haltes fluviales, dans les stations services et dans les parkings.	- la rénovation de logements anciens (isolation thermique) - des bâtiments à énergie positive - des méthaneurs industriels et pour les eaux usées - projets partagés d'énergies renouvelables soutenus par les collectivités (éoliennes terrestres, géothermie, bois bocage, photovoltaïque ?) - installation de panneaux photovoltaïques sur les toits en zone urbaine et pavillonnaire, microcentrales dans les quartiers pavillonnaires et sur les surfaces imperméables des zones d'activités et commerciales. - valorisation des modes de déplacement doux et des transports depuis les gare du GPE - gestes d'économie de l'énergie au quotidien (éteindre les lumières, éteindre les objets en veille, etc.) - des salles de sports dont l'énergie des vélos est utilisée - des DATA Center qui fournissent de la chaleur aux équipements de la collectivité - bornes électriques à qui sur les haltes fluviales, dans les stations services et dans les parkings.
	ce qui disparaîtra	- l'EPR de Flamanville - les parking immenses à côté des sites touristiques	- le site nucléaire de Paluel - panneaux publicitaires à led sur les routes / dans les métros - les bouchons sur les autoroutes	- la quantité de voitures à essence diminuera - les trottinettes électriques - éclairages commerciaux la nuit
ce qui se transformera	- les modes de déplacements doux et les transports en commun lieront les pôles urbains aux campagnes - le bocage se densifiera et redeviendra une ressource omniprésente : chantier de plantations, stockage du bois, chantier de taille, implantation de chaufferies pour chauffer des équipements municipaux, etc. - la centrale de Flamanville et le site de retraitement des déchets de la Hague seront démantelés et transformés en lieux d'expérimentation industrielle et en parc de production d'ENR	- les modes de déplacements doux et les transports en commun lieront les pôles urbains aux campagnes - les paysages agricoles seront producteurs de ressources énergétique - les centrales nucléaires et thermiques seront transformées en lieux de productions d'énergies renouvelables - les industries consommatrices d'énergies s'adaptent aux énergies renouvelable et décarbonnées (au biogaz, au bois, etc.) - le bocage se densifiera en fond de vallées et redeviendra une ressource essentielle pour la chauffage	- diversification des sources d'énergies du trafic fluvial (gaz-électricité) et réduire l'utilisation du transport routier - les industries de l'automobile et de l'aéronautique se convertiront à de nouveaux usages (voitures à pédale,...) - les stations services deviendront des lieux pour faire le plein de multi-énergie (biogaz, électricité, ...) - des lignes électriques seront en souterrain - diminution des éclairages de nuit (public et commerciaux) - la centrale thermique de Porcheville sera transformée en un parc de production d'ENR ou un site patrimonial. - la couronne électrique autour de l'IDF sera renforcée - reconversion de sites industriels en sites pouvant accueillir d'autres types de production d'énergie	- diminution des éclairages de nuit (public et commerciaux) - les stations services deviendront des stations de distribution de multiples énergies (biogaz, carburants vert, électricité) - des lignes électriques seront en souterrain - les aéroports seront plus petits - les déplacements aériens sont uniquement à vocation commerciale et professionnelle. - les centres urbains denses sont utilisés en transport en commun, vélo et à pied (sans voiture sauf taxis) - la voie fluviale est utilisée pour réduire le trafic routier

d'une paysagiste, d'un ver de terre, d'une cheffe d'entreprise ou encore d'un goéland.

Immersion dans un focus paysager

Chaque focus porte sur une question centrale invitant les spectateurs au débat. L'un pose par exemple la question suivante : comment rendre les infrastructures de la Seine plus perméables pour tous ses usagers ? Tout au long de la vallée de la Seine, les grandes infrastructures - ports, routes, zones d'activités, barrages, etc - créent un ensemble de verrous monofonctionnels segmentant les territoires et les milieux. Sur l'extrait de l'image, l'écluse figurée n'est plus un lieu traversé seulement par des bateaux. Elle devient un lien entre les deux rives pour les cyclistes et les piétons, mais aussi un point de passage pour les poissons.

La mise en discussion du scénario au cœur des territoires

Loin d'apporter une réponse unique ou des solutions définitives, la traduction graphique du scénario donne à voir une multitude d'options qui visent à répondre aux enjeux des changements climatiques à partir de la complémentarité des territoires. La carte narrative et les focus qui la composent constituent ainsi des supports pour mettre en débat les relations entre les thématiques, les frictions qu'elles soulèvent et les équilibres qui devront être

trouvés pour l'aménagement de la vallée de la Seine aujourd'hui et demain.

L'intérêt de cet exercice de prospective réside également dans la diffusion, l'appropriation et l'interprétation du scénario illustré qu'il ouvre pour une grande diversité d'acteurs. Jouant le rôle de support et de facilitateur de discussions sur l'avenir du territoire, la nécessité des choix à faire suscite des remises en question fécondes. L'équipe d'animation de l'ENSP et de l'AURH est partie en itinérance à bord de *la caravane des paysages* à partir d'avril 2021 pour proposer cet outil aux normands et aux franciliens. La conduite d'une dizaine d'ateliers auprès de différents publics - élus, étudiants, acteurs économiques et techniciens - a démontré sa capacité à faciliter les échanges autour du thème des changements climatiques et des pratiques qui permettraient de s'y adapter. Son caractère foisonnant et composite s'est révélé une invitation à la rencontre et au partage entre territoires, secteurs économiques et professionnels. En proposant à chacun de se projeter en 2050, ce scénario a incité les participants à faire un pas de côté pour dépasser les tensions, les divergences et les contingences territoriales et réussir à débattre collectivement de l'aménagement de la vallée de la Seine et du littoral normand pris comme un ensemble. Dans les territoires séquanais, la carte narrative contribue ainsi à démontrer que le paysage ne constitue pas un simple arrière-plan mais offre **un véritable potentiel pour dessiner une trajectoire d'avenir.**

Restaurer les continuités de la Seine. L'écluse devient le support de multiples usages : une passe à poissons, une passerelle pour les marcheurs et les vélos, une halte fluviale pour les péniches... Un lieu de vie pour tous les usagers de la Seine.

*Extrait de la Carte narrative "Imaginons la vallée de la Seine de demain",
conception : J. Billey, A. Jacquin, E. Pirot, (ENSP), conseils artistiques : S. Buttier, 2020*

